

Examens de fin d'année

Entrée en 6e : le mode d'admission

F.S.L.
Libreville/Gabon

C'EST connu depuis lundi dernier : le nombre d'admis au Certificat d'études primaires (Cep), session 2015, est de 16 262 sur 46 969 candidats présents à cet examen. Soit un taux de réussite de 34,62% sur l'ensemble du territoire national.

Cependant, il importe d'indiquer qu'un titulaire du Cep ne bénéficie pas de l'admission automatique en classe de 6e, comme certaines personnes pourraient être tentées de croire. En réalité, un tout autre procédé est mis en place après la proclamation

Tableau récapitulatif du nombre d'élèves admis en 6e

Provinces	Inscrits	Présents	Admis	Pourcentage
Estuaire	25573	24725	12379	50,06%
Haut-Ogooué	4536	4458	2977	66,78%
Moyen-Ogooué	2178	2088	831	39,80%
Ngounié	2964	2800	1207	41,91%
Nyanga	1548	1488	436	29,30%
Ogooué-Ivindo	1633	1548	693	44,77%
Ogooué-Lolo	1505	1451	662	45,62%
Ogooué-Maritime	5888	5720	2079	36,35%
Woleu-Ntem	3185	3096	1337	43,18%
Total	49010	47454	22601	47,63%

Photo : DR

Source : Direction générale des examens et concours (DGEC)

Statistiques du nombre d'élèves admis à passer en classe de 6e.

des résultats du Cep, afin de déterminer, par la suite, celui ou celle qui devra franchir les portes de l'enseignement secondaire. Selon les informations re-

cueillies auprès de la Direction générale des examens et concours (DGEC), un mode de calcul est établi, intégrant la somme de la note obtenue au Cep à celle

Tableau récapitulatif des admis au Cep 2015

Provinces	Inscrits	Présents	Admis	Pourcentage
Estuaire	25489	24646	8987	36,46%
Haut-Ogooué	4467	4403	1760	39,97%
Moyen-Ogooué	2156	2074	646	31,15%
Ngounié	2925	2832	1091	38,52%
Nyanga	1540	1260	305	24,21%
Ogooué-Ivindo	1631	1547	385	24,89%
Ogooué-Lolo	1499	1445	493	34,12%
Ogooué-Maritime	5873	5705	1542	27,03%
Woleu-Ntem	3143	3057	1053	34,45%
Total	48723	46969	16262	34,62%

Photo : DR

Tableau récapitulatif des statistiques au Cep, session 2015.

générale de la classe de 5e année du primaire. C'est uniquement le résultat de la moyenne de ces deux notes qui donne l'accès à

tout élève en 6e. On remarquera d'ailleurs que le nombre d'enfants nouvellement admis au collège ou au lycée varie régu-

lièrement. Il peut être soit inférieur ou supérieur à celui des candidats reçus au Cep. Cette année, par exemple, les nouveaux élèves de la 6e sont plus nombreux que les titulaires du Cep, parce que 287 d'entre eux avaient déjà décroché ce diplôme l'an dernier, mais sans obtenir l'entrée en 6e, à cause d'une moyenne trop faible.

A ce titre, les tableaux récapitulatifs ci-contre (Cep et admission en 6e) présentent clairement la réalité de cette session 2015 : 16 262 sont admis au Cep avec un pourcentage de 34,62%, mais 22 601 vont en 6e avec, cette fois, un taux de 47,63% contre 45,13% en 2014.

Peuple autochtone/Trois questions à la présidente de l'ONG Agafi...

...Jeanne Marthe Minkue-Mi-Ella : " Il faut trouver des solutions idoines aux problèmes du peuple autochtone "

Propos recueillis par C.O.
Libreville/Gabon

Dimanche 9 août dernier a été célébrée la Journée internationale des populations autochtones. Un événement passé quasiment sous silence au Gabon. La présidente de l'ONG Agafi, Jeanne-Marthe Minkue-Mi-Ella, évoque ici, entre autres, les difficultés auxquelles cette communauté fait face.

L'Union : Comment interprétez-vous le silence des autorités face à cette célébration ?

Jeanne Marthe Minkue-Mi-Ella : *Nous constatons, comme vous, que le peuple autochtone est toujours marginalisé par les pouvoirs publics. Le gouvernement ne nous a pas saisis pour une communication ou une activité à ce sujet. À notre niveau, par manque de moyens, nous n'avons rien prévu. Heureusement que je suis invitée à Lémbamba pour rencontrer le peuple autochtone de la Ngounié qui a été informé de l'existence d'une ONG qui lutte pour la protection de leurs droits à Libreville, et que je dirige. Il veut que je sois son interface avec les personnes de bonne volonté, le gouvernement et les organismes onusiens qui traitent ces questions du peuple autochtone. Nous allons profiter de ce séjour à Lémbamba pour célébrer cette Journée qui est la nôtre (c'était du 8 au 10 août dernier). Je rappelle aussi qu'il n'y a pas longtemps, nous aurions fait partie de la récente tournée du ministre des Droits de l'Homme dans les localités du peuple autochtone. Mais il ne nous a pas associés. Nous ne savons*



Photo : C.O.

Jeanne Marthe Minkue-Mi-Ella : "Nous avons besoin de subventions comme les autres ONG".

pas pourquoi. Pourtant, le réseau des peuples autochtones existe, mais il est allé avec d'autres organisations qui disent être dans un réseau que j'ignore. Alors que, c'est celui que je dirige qui est officiel.

A combien évalue-t-on le peuple autochtone du Gabon aujourd'hui ?

- Nous ne pouvons pas avoir une évaluation exacte du peuple autochtone à nos jours. Même les autres peuples du Gabon, nous ne connaissons pas leurs chiffres exacts, à cause du manque de véritables statistiques. Vous savez, nous avons monté un projet que j'ai remis au président de la République, avec ampliation à d'autres institutions de la République au moment de la mise en place du projet

GRAINE auquel l'ONG Agafi a participé. A cette occasion, j'ai approché le président de la République parce que rien de ce peuple n'avance véritablement. Certains organismes sont allés sur le terrain pour mener des études dans ce sens, mais ils n'ont pas fait un travail approfondi. Depuis l'année dernière que j'ai déposé ce projet qui va couvrir les 9 provinces du Gabon, en particulier les zones habitées par le peuple autochtone, nous attendons toujours le feed-back, qui ne vient pas.

Quelles sont les difficultés auxquelles vous faites face au quotidien ?

- Elles sont multiformes et je pense que le gouvernement ne mesure pas leur impact. Pour mener à bien notre travail, nous avons besoin

d'un siège et d'un véhicule qui nous permettra d'aller, chaque fois, auprès de nos populations. Parce que si nous ne sommes pas en contact permanent avec elles, c'est très difficile de les suivre. Il faut que nous allions souvent vérifier s'ils s'approprient ce que nous leur avons présenté. Nous avons aussi besoin des subventions comme d'autres ONG, les partis politiques et les clubs de sport. Pourquoi sommes-nous marginalisés ? Les membres de mon ONG ne travaillant pas, ils ne peuvent pas, de ce point de vue, cotiser pour faire fonctionner la structure. Moi, en tant que petite fonctionnaire qui ne gagne pas beaucoup, je ne peux pas faire avancer les choses toute seule. Même si, parfois, nous bénéficions de

quelques appuis, cela ne résout pas nos problèmes. Nous avons été récemment à Minvoul, Mékambo, Makokou et Massangalani, avec l'Unicef, pour évaluer les problèmes de notre peuple dans ces localités. Ils ont des difficultés d'accès aux soins de santé, de scolarité, parce qu'il faut des moyens pour aller à l'école. Où est-ce qu'ils vont trouver les moyens ? Il faut travailler pour s'inscrire à l'école et acheter les fournitures scolaires. Il y a aussi la citoyenneté. Le peuple autochtone n'a pas d'acte de naissance.

A ce sujet par exemple, lors de la récente édition du Salon international du livre de Libreville (Sila), j'ai écrit au préfet de Minvoul pour lui demander de m'envoyer quelques-uns afin de venir présenter leur savoir faire traditionnel ici. Il leur a signé un laissez-passer. Mais pendant les contrôles de gendarmerie, il leur a été signifié que ce document ne représente rien. Je pense que le gouvernement doit faire un effort pour trouver des solutions idoines aux problèmes du peuple autochtone.

Anniversaire



Dieu t'a mise sur notre chemin et t'a ointe d'une foi ferme afin que tu sois pour nous une source intarissable de bénédictions. En ce jour du 12 Août qui rappelle ta naissance, ton chéri, tes enfants et tes petits-fils rendent grâce au seigneur pour cette année qu'il t'ajoute. Par sa miséricorde, qu'il te garde encore longtemps, tu es merveilleuse ! Joyeux Anniversaire !